

# PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 19 juin 2020

Date de convocation : Le 15 juin 2020  
Nombre de conseillers : En exercice : 15  
Présents : 15  
Votants : 15

L'an deux Mil vingt, le dix-neuf juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle des loisirs, sous la présidence de Madame Christelle LECLERCQ, Maire.

Etaient présents : Madame Christelle LECLERCQ, Monsieur Didier PATTE, Madame Maria-Hélène PAULINO, Monsieur Stéphane DUBOIS, Madame DRUINAUD Virginie, Monsieur POULAIN Raphaël, Madame ALLART Gaëlle, Monsieur Jean TABARY, Madame Valérie BOULANGER, Monsieur Nicolas FLEURY, Madame Séverine HENRIETTE, Monsieur Nicolas MUSEUX, Madame Audrey SUROWIEC, Madame Florence LEVEQUE, Monsieur VANNIEUWENHUYSE Nicolas formant la majorité des membres en exercice.

Madame Audrey SUROWIEC a été élue secrétaire de séance.

\* \* \*

Madame le Maire procède à la lecture du compte rendu précédent. Il est approuvé à l'unanimité.

Elle sollicite l'assemblée pour ajouter quatre points à l'ordre du jour du Conseil Municipal : la tarification de la salle de loisirs, les logements rue des juifs, l'installation d'un dentiste à la Maison Médicale et le bilan des travaux des différentes commissions.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

### Espace culturel présentation de l'APD

Madame le Maire laisse la parole à M. Gloess architecte. Il présente à l'assemblée l'avant-projet définitif de l'espace culturel.

L'avant-projet définitif permet d'arrêter définitivement les coûts d'investissement et de maintenance et de définir de manière plus précise le budget de ce projet. Le coût prévisionnel des travaux de l'espace culturel s'élève à 1 293 000.00 € H.T.

Après présentation du projet, l'assemblée demande à l'architecte de revoir les plans car le local entretien est mal adapté et prévision d'un point de chauffe.

Madame le Maire propose à l'assemblée de solliciter la région « Hauts de France » afin d'obtenir une subvention dans le cadre la Politique Régionale d'Aménagement et d'Equilibre des Territoires (PRADET) à hauteur de 25 % du coût total du projet. Après en avoir délibéré, l'assemblée accepte à l'unanimité.

### Présentation du budget 2020

Madame le Maire présente à l'assemblée le budget 2020 voté le 6 mars par l'ancien conseil municipal.

Madame le Maire fait part à l'assemblée que suite à un courrier de la Préfecture il faut prendre une nouvelle délibération fixant les taux de fiscalité directe locale pour 2020.

Le produit en résultant s'élèvera donc à 171 613.00 €. Les taux se décomposent comme suit : - Taxe foncière (bâti) : 18.51 % - Taxe foncière (non bâti) : 30.36 %

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Madame le Maire fait part à l'assemblée que suite à des demandes de réservations de la salle des loisirs en semaine, elle propose de revoir les tarifs de location de la salle de loisirs à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020

- Location de la salle des loisirs le week-end

	Grande salle		Petite salle		Les deux salles	
	Sans cuisine	Avec cuisine	Sans cuisine	Avec cuisine	Sans cuisine	Avec cuisine
Habitants	184,00	215,00	102,00	143,00	225,00	265,00
Associations de Bernaville	Gratuit la 1 <sup>ère</sup> fois,		forfait de 90.00€ la 2 <sup>ème</sup>		fois, puis tarif normal	
Extérieurs	400,00	500,00	250,00	300,00	500,00	600,00

- Location de la salle des loisirs avec l'abreuvoir le week-end : forfait cérémonie

Habitants	400.00 €
Extérieurs	750.00 €

- Location de la salle des loisirs à la journée (du lundi au jeudi)

	Grande salle		Petite salle		Les deux salles	
	Sans cuisine	Avec cuisine	Sans cuisine	Avec cuisine	Sans cuisine	Avec cuisine
Extérieurs	130.00 €	165.00	80.00 €	100.00 €	160.00 €	200.00€

Vote pour à l'unanimité

Soutien aux artisans et commerçants

Madame le Maire laisse la parole à Mme Gaëlle ALLART vice-présidente en charge de la commission « développement économique ». Mme ALLART donne lecture du compte rendu de la réunion d'échanges avec les commerçants et artisans du mercredi 17 juin 2020.

En raison de l'état d'urgence à aider les commerçants et les artisans afin de soutenir le commerce local, Mme ALLART propose d'attribuer une aide ponctuelle.

Celle-ci vise à :

- Aider à hauteur de 500.00 € les commerçants et artisans ouverts pendant le confinement ;
- Aider à hauteur de 1 000.00 € les commerçants et artisans justifiant d'une fermeture administrative ;
- Exonérer de loyers d'un mois sur le premier semestre 2020 les locataires de la commune.

Madame SUROWIEC ne prenant pas part au vote, le Conseil municipal a voté à l'unanimité des membres.

Madame le Maire informe l'assemblée que la pharmacie Loeuillet fait don du gel hydroalcoolique commandé pour les élections municipales.

Terrain Jolibois rue du Général Jean Crépin

Madame le Maire laisse la parole à Mme PAULINO adjointe en charge « des travaux et aménagements ». Mme PAULINO informe l'assemblée que des devis sont en cours afin de refaire le pignon de la maison de Mme Demonchy.

Elle fait part à l'assemblée qu'afin de sécuriser la zone, l'entreprise Cailleux laisse les barrières gracieusement en attendant d'aménager le terrain. Un devis est en cours afin d'araser le terrain.

Parcelle F264 rue de Beaumetz

Madame le Maire informe l'assemblée que M. et Mme Lecat souhaitent acquérir 1 164 m<sup>2</sup> de la parcelle cadastrée F264 rue de Beaumetz. Elle propose de vendre les 1 164 m<sup>2</sup> au prix de 7.66 € le m<sup>2</sup> soit 8 916.00 €.

Madame le Maire informe également que la parcelle F 264 est louée à M. Lièvre.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal accepte :

- de rétrocéder 1 164 m<sup>2</sup> de la parcelle cadastrée F 264 rue de Beaumetz pour une valeur de 8 916.00 € à M. et Mme Lecat.

- de continuer à louer la parcelle à M. Lièvre aux mêmes conditions avant l'acquisition de la parcelle auprès de la commune de Beaumetz et autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

### Cimetière

Madame le Maire fait part que suite à la reprise des concessions dans le cimetière, il serait souhaitable de revoir l'aménagement du cimetière.

### Sulky

Madame le Maire fait part à l'assemblée qu'elle a relancé les assurances pour la prise en charge du sinistre.

Elle informe également qu'elle a rencontré la gérante du Sulky concernant la vente de son fonds de commerce. Elle est en attente d'une réponse de sa part.

### Point sur le personnel

Madame le Maire laisse la parole à M. DUBOIS adjoint en charge du personnel technique. Il informe l'assemblée que deux adjoints techniques doivent faire valoir leur droit à la retraite en 2021. Par conséquent, il propose à l'assemblée de lancer un appel à candidature afin de recruter un agent de maîtrise principal pour pallier à ces départs.

Madame le Maire informe l'assemblée que certains agents peuvent-être amenés à effectuer des heures supplémentaires au-delà de la durée légale, dans la limite fixée par la réglementation en vigueur. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité, le recrutement d'un agent de maîtrise principal et le versement d'heures supplémentaires, dans la limite fixée par la réglementation.

### Désignation des commissaires à la commission des impôts directs

Madame le Maire rappelle au conseil municipal les dispositions de l'article 1650.1 du Code général des impôts par lequel l'assemblée doit désigner des personnes susceptibles de siéger à la commission communale des impôts directs.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal arrête une liste de 24 personnes.

### Recensement 2021 : désignation du coordonnateur communal

Madame le Maire fait part que le recensement de la commune se déroulera du 21 janvier au 20 février 2021. Par conséquent, il faut désigner le coordonnateur communal, Madame le Maire propose Mme Adeline BERNAUX.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

### QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire fait part à l'assemblée qu'elle a rencontré Mme Chivot directrice adjointe de l'AMSOM Habitat pour faire le point sur les différentes résidences de l'OPSOM.

Concernant les logements rue des juifs, un point a été refait concernant les besoins en logements T4 plutôt que T3 et du problème du pignon donnant sur la baie vitrée du voisin. Mme Chivot doit revoir avec urbanature s'il est possible de revoir les plans.

L'assemblée autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Madame le Maire fait part qu'elle a reçu un courrier de Mme Renault qui souhaite s'installer à la maison médicale en tant que dentiste. Elle souhaite améliorer l'équipement et adapter le cabinet dentaire. Dans le cadre de son installation et afin de démarrer son activité, elle sollicite la commune pour prendre en charge 6 mois de leasing pour un montant mensuel de 1 185.65 € soit un montant total de 7 113.86 €. Madame SUROWIEC ne prenant pas part au vote, le Conseil municipal a voté à l'unanimité des membres.

Madame le Maire informe l'assemblée du départ de sœur Marie-Françoise fin juin début juillet.

Madame le Maire laisse la parole aux vice-présidents des commissions :

« voirie » : M. POULAIN signale que les travaux route d'Amiens sont terminés.

« communication » : Mme HENRIETTE fait part à l'assemblée que la signature de la convention de souscription avec la fondation du patrimoine pour la restauration des vitraux de l'église aura lieu le 2 juillet à 18h30 à la salle paroissiale.

« jeunesse » : Pour faire suite à la réunion de la commission « jeunesse » M. FLEURY propose un espace détente pour les jeunes. Il soumet le local de M. DUBUISSON à côté de la « friterie Marie ». Le loyer s'élève à 400.00 € mensuel avec 100.00 euros

d'approvisionnement sur charges. Le bail sera établi chez le notaire pour 3 ans. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité et autorise Madame le Maire à signer le bail et tout document se rapportant à ce dossier.

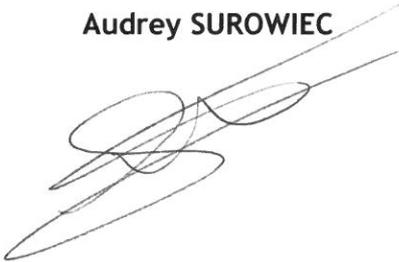
« *fêtes et cérémonie* » : Mme BOULANGER fait part que l'assemblée du comité des fêtes se tiendra début juillet.

« *urbanisme* » : Mme LEVEQUE informe l'assemblée que la commission se réunira le 1<sup>er</sup> juillet à 19h30

**Clôture de la séance à 03h00**

**La Secrétaire de séance,**

**Audrey SUROWIEC**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'ASUROWIEC', written over a horizontal line.

**La Présidente de séance,**

**Christelle LECLERCQ**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CLECLERCQ', written over a horizontal line.